Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 29/01/2026

DAINVILLE DISTRIBUTION DAINVILDIS E. Leclerc rappelle Charcuterie frais emballé par nos soins



- Noms des modèles ou références concernés : **Saucisson ail courbe FE,pâté foie u nord FE,rillettes mans FE,jambon herbes FE,saucisson cheval FE,pâté ail des ours FE,grignotion poivre,melona FE,pâte croute richelieu FE,chorizo doux FE,rosette FE,potjevleesch FE,jambon vendee 6tr FE,noix cobourg**
- Marque : **Leclerc Dainville**
- **Lot 22,23,24,26 et 27 Date limite de consommation entre le 01/02/2026 et le 16/02/2026**
- Conditionnements : **barquette plastique noire/film transparent**
- Date début/fin de commercialisation : **du 22/01/2026 au 27/01/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **E. leclerc Dainville**
- Distributeurs : **E. Leclerc Dainville**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Erreur de technique de conservation**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 17 février 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0321511145**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre